



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

Les lieux de mémoire en France comme hauts lieux d'un tourisme de mémoire

Thierry Bidon

Haute Ecole Pédagogique, Karlsruhe, Allemagne
thierry.bidon@ph-karlsruhe.de

Anna Huber

Rottweil, Allemagne
huberanna2302@gmail.com

Reçu le 27-07-2019 / Évalué le 31-07-2019 / Accepté le 12-08-2019

Résumé

Dans ce premier après-guerre du XX^e siècle, l'Europe affronte les conséquences d'un conflit qui a bouleversé les existences individuelles et miné sa civilisation. Au milieu des ruines et face au deuil immense légué par le conflit, il s'agit aussi de rompre avec les représentations du temps de guerre, de commémorer le souvenir des défunts, permettant ou non d'oublier. Transformés en paysage de mémoire, ces lieux du deuil deviennent également des espaces du tourisme de guerre et les deux dimensions demeurent jusqu'aujourd'hui étroitement liées.

Mots-clés : souvenir, oubli, lieux de mémoire, tourisme de guerre, commémoration

Die Erinnerungsorte in Frankreich als Orte eines Kriegstourismus

Zusammenfassung

In der ersten Nachkriegszeit des 20. Jahrhunderts musste sich Europa mit den Folgen eines Krieges auseinandersetzen, der individuelle Existenzen erschüttert und seine Zivilisation untergraben hatte. Mitten in den Ruinen und angesichts der tiefen Trauer, die der Konflikt hinterließ, ging es auch darum, mit der Gedankenwelt der Kriegszeit zu brechen und der Toten zu gedenken, um zu vergessen oder auch nicht. In Landschaften der Erinnerung verwandelt, wurden die Orte der Trauer ebenfalls zu Zielen eines Kriegstourismus und bis in die Gegenwart hinein bleiben beide Bedeutungen direkt miteinander verbunden.

Schlüsselwörter: Gedenken, Vergessen, Erinnerung, Orte der Trauer, Kriegstourismus

Sites of Remembrance in France as Symbolic Locations for Remembrance Tourism

Abstract

In the first postwar period of the 20th century, Europe faced the consequences of a war which had shattered individual lives and undermined its civilisation. Among

the ruins and while mourning the terrible losses endured, Europe also had to break with war-time mind-sets and start commemorating the dead, so as not to forget. Transmuted into landscapes of remembrance, these places of mourning also become spaces dedicated to war tourism, and the two aspects remain closely linked to this day.

Keywords: Memory, forgetting, remembrance sites, war tourism, commemoration

Les expressions de *Grande Époque* ou de *Grande Guerre* témoignent du sentiment des contemporains de vivre un moment d'exception, dont il s'agit de comprendre le sens et de garder le souvenir. Encore utilisées en France ou en Grande-Bretagne, ces expressions ont disparu en allemand : en raison de la défaite et parce qu'aujourd'hui la mémoire de la Grande Guerre est occultée en Allemagne par celle du second conflit mondial¹.

Incarnant la mémoire nationale, ces hauts lieux évoquent chacun un aspect de *la mémoire*² des conflits contemporains. Ce sont des lieux de cérémonies et de recueillement, mais aussi de transmission de l'histoire où sont notamment organisées des actions pédagogiques à destination du jeune public. Presque absente aujourd'hui en Allemagne, la mémoire de la Première Guerre mondiale conserve en France une place importante dans les familles et dans la société.

À la croisée de la culture et de l'histoire, le tourisme de mémoire, filière du tourisme historique, s'attache à valoriser des sites mémoriels liés aux conflits contemporains. Favoriser l'essor de ce tourisme répond à une double exigence : mieux comprendre le passé et participer à la formation de la conscience civique, ainsi que susciter des flux touristiques pour contribuer à la vitalité économique des territoires.

Cet article propose de cerner ce qu'est ce tourisme de mémoire, de quelles façons il se manifeste, quelle influence il exerce sur la conscience collective, en quoi il est un lieu de transmission de la mémoire et du souvenir, comment pendant et après le conflit se pérennise le souvenir de la Grande Guerre.

1. Comment pendant et après le conflit se structure et se pérennise le souvenir de la Grande Guerre ?

Le *devoir de mémoire* est un devoir de reconnaissance envers ceux qui ont façonné notre histoire, ceux qui ont conquis, souvent au péril de leur vie, nos libertés et nos valeurs républicaines, et ceux qui ensuite les ont défendues tels ces soldats de la Grande Guerre. Jacques Le Goff explique que « la mémoire est un élément essentiel de ce qu'on appelle désormais l'identité individuelle ou

collective, dont la quête est une des activités fondamentales des individus et des sociétés d'aujourd'hui, dans la fièvre et l'angoisse » (Le Goff, 1988 : 174). Même si cette histoire nous rappelle une succession de conflits et de violences, c'est à travers un passé de guerres et de révolutions que peut se promouvoir la défense de la paix et de nos droits démocratiques.

La commémoration devient alors un partage et un champ d'expériences destinés à défendre nos valeurs civiques et à œuvrer à l'édification d'un XXI^e siècle moins violent. En 1915 est votée une loi instituant la notion de « mort pour la France³ », qui fonde un droit au souvenir. Suite à la loi du 25 octobre 1919 sur la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre, trente mille monuments aux morts communaux sont construits. Ils sont le lieu de pratiques mêlant deuil individuel, reconnaissance officielle et élaboration d'une mémoire collective⁴. Cette loi prévoit aussi d'autres mesures destinées à honorer les morts de la guerre : un livre d'or dans lequel seront inscrits les noms des combattants morts pour la France, ainsi qu'une cérémonie commémorative qui sera consacrée tous les ans le 1^{er} ou le 2 novembre à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie.

Organisée autour de pratiques diverses, la célébration s'inscrit ainsi dans différents lieux : les cimetières militaires, les places publiques où ont été construits les monuments aux morts, mais aussi les espaces privés où les photographies et les objets personnels des défunts forment de petits autels familiaux. Ainsi une mémoire voit le jour qui intègre à la fois des dimensions intimes et collectives. Selon Jacques le Goff, « c'est la photographie qui bouleverse la mémoire : elle la multiplie et la démocratise, lui donne une précision, une vérité dans la mémoire visuelle jamais atteinte auparavant, permet de garder la mémoire du temps et de l'évolution chronologique » (ibidem : 161).

Depuis l'armistice, la signification donnée en France à la commémoration du 11 novembre a évolué. La cérémonie ne rend plus hommage aux armées, puis aux anciens combattants, mais accorde aujourd'hui une place importante à la paix, à l'Europe et à l'avenir. L'historien Rémi Dalisson rappelle que « pour les anciens combattants, le 11 Novembre est un jour de recueillement. Il s'agit moins de commémorer la victoire que de rendre hommage aux morts. Dans leur esprit, il est vital que la communauté se ressoude autour de leur sacrifice pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre⁵ » (Dalisson, 2018 : 2). Rémi Dalisson précise que « Le mythe du poilu ne renvoie plus à l'image du héros triomphant qui se bat pour des valeurs, mais à une victime. Le 11 Novembre tend à devenir une fête de paix avec un discours orienté sur l'Europe et sur l'avenir » (ibidem)

Le 11 novembre 2014, le président François Hollande inaugure l'anneau de la mémoire du Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette, sur lequel sont inscrits les noms des alliés mais aussi ennemis, morts dans le Nord-Pas-de-Calais pendant la Grande Guerre. Selon l'historien américain Jay Winter, « Les cérémonies étatiques commémorant 14-18 ne peuvent pas être le centre de la culture commémorative. Car ce n'est pas l'État qui porte le deuil, ce sont les familles et les cadres sociaux de la mémoire » (ibidem). La commémoration est donc portée par la société civile et non par l'État. Jay Winter observe que « La guerre a fait dix millions de morts. Tant de familles sont endeuillées qu'il est impossible de parler de célébration. Le goût des cendres fait qu'on ne célèbre pas la Première Guerre mondiale, on la commémore » (ibidem).

Les anciens champs de bataille deviennent des lieux de commémoration privilégiés où sont établis les cimetières militaires et les grands mémoriaux. Alors que le territoire du Chemin des Dames s'est longtemps senti oublié, des actions d'ordre mémoriel sont menées depuis 1982 comme par exemple la restauration de la Caverne du Dragon. À côté d'une zone dite rouge, sur laquelle aucune activité n'est possible dans un souci de mémoire, il faut privilégier un tourisme de mémoire, savoir accueillir les jeunes générations et faire ainsi preuve d'une ouverture d'esprit qui puisse amener une sorte d'apaisement. Selon Bernard Giovanangeli, « C'est l'héroïsme des combats, l'idéal qui en est le socle, la signification morale du sacrifice collectif et la mémoire que les hommes en gardent, qui font d'un champ de bataille un haut lieu. Cette élection ne se décrète pas. Elle s'impose aux contemporains comme aux générations suivantes⁶ ».

2. Le tourisme de mémoire⁷

Ce concept récent est apparu au début des années 2000 afin de témoigner des événements passés, expliquer et mettre en perspective ces événements, contribuer à la réflexion des générations futures et favoriser le développement économique de territoires. Le tourisme de mémoire a une histoire. Dès la fin de la Grande Guerre, les anciens combattants mais aussi les familles endeuillées ont sillonné les champs de bataille. Leur démarche s'apparentait alors à un pèlerinage. Des guides ont été publiés et les anciennes villes du front se dotèrent peu à peu d'infrastructures d'accueil. Au fil du temps, avec la disparition progressive des témoins, les touristes se sont substitués aux pèlerins.

Pour bien comprendre les enjeux liés à la définition du concept de tourisme de mémoire, il s'agit d'appréhender le tourisme mémoriel comme un processus par lequel le lieu de conflit est intégré au champ de la visite et du séjour touristique.

Trois temps⁸ président à sa structuration : il naît comme tourisme du souvenir, évolue comme tourisme de mémoire et s'enracine comme tourisme d'histoire. Néanmoins, la filière du tourisme de mémoire n'est pas homogène en termes de pratiques (commémoration, séjour thématique, exposition temporaire, etc.), de clientèles (scolaires, grand public, anciens combattants, etc.), de sites (cimetières, champs de bataille, mémoriaux, etc.) et d'acteurs (associations, collectivités locales, États, etc.).

On peut établir quatre grandes typologies de sites mémoriels : des sites témoins, lieux dans lesquels se sont produits les événements (champs de bataille, blockhaus, fortifications...), des sites commémoratifs, lieux de recueillement, de souvenir (cimetières, monuments, mémoriaux...), des sites informatifs, lieux de témoignage et d'information appréhendant l'histoire sous un angle particulier (circuits, routes, sentiers...) et des sites pédagogiques (centres, espaces, musées...). Au-delà du témoignage, des sites qui cherchent à replacer cette histoire dans une approche plus globale et pédagogique avec un souci de tirer du passé des enseignements pour aujourd'hui⁹.

Le ministère de la Défense souhaite promouvoir l'essor de cette filière touristique en qualité d'acteur par la richesse de son patrimoine historique et mémoriel et en qualité de partenaire en fédérant l'action des autres acteurs du tourisme de mémoire. Il assure l'entretien, la gestion et la valorisation d'un grand nombre de lieux afin de perpétuer la mémoire des conflits contemporains. En liaison avec les collectivités territoriales, les musées et les États étrangers concernés, il est un acteur essentiel de la politique mémorielle. Comme ces hauts lieux de la mémoire nationale sont liés à la mémoire des conflits contemporains depuis 1870, ils possèdent un caractère national et emblématique.

Selon Pierre Nora,

Le lieu de mémoire, à mes yeux, ne se réduit nullement à des monuments ou à des événements dignes de mémoire, ou à des objets purement matériels, physiques, palpables, visibles, comme ceux auxquels a tendance à le réduire son utilisation par l'opinion ou les pouvoirs publics. Le lieu de mémoire est une notion abstraite, purement symbolique, destinée à dégager la dimension mémorielle d'objets qui peuvent être matériels, mais autant et surtout immatériels, comme des formules, des devises, des mots clés, en France, par exemple, « la terre » ou le « clocher » (ibidem : 381).

Et Pierre Nora d'ajouter :

J'ai mis du temps à comprendre que les « lieux » auxquels j'avais affaire étaient à la croisée de deux mouvements qui leur donnaient leur profondeur et leur actualité, mais relevaient de deux registres de « mémoire » différents. Il y avait, en effet, d'un côté, l'érosion rapide d'une tradition de mémoire à la fois vécue par la collectivité et transmise par l'école et par l'enseignement. Et de l'autre, une éclosion brutale, récente, d'une « mémoire » de groupes, celle des ouvriers, des femmes, des juifs, des immigrés, des Corses ou des Bretons, bref de toutes les minorités qui se mettaient à revendiquer leur histoire propre comme partie intégrante de leur affirmation d'identité (ibidem : 401).

En vue des commémorations de 2014, le ministère de la Défense a renforcé sa politique de soutien à l'égard des territoires de l'ancienne ligne de front. Parallèlement, aux côtés du ministère en charge du tourisme, il travaille à la structuration de la filière du tourisme de mémoire. Le ministère de la Défense développe des partenariats avec les collectivités territoriales pour soutenir la mise en œuvre de projets mémoriels et touristiques où localement, les nécropoles nationales constituent le pivot de ces opérations, comme celles qui s'appuient sur les nécropoles de Notre-Dame de Lorette (Nord-Pas-de-Calais), de Cerny et de Craonnelle (Aisne).

Selon Christian Benoit,

Aujourd'hui, le Chemin des Dames est bordé de monuments commémoratifs et de cimetières militaires, dont le nombre dit l'âpreté des combats [...] Au nord de la route, en face des cimetières, le mémorial de la bataille, inauguré en 1951 faute d'avoir pu l'être plus tôt, comprend une chapelle et une lanterne des morts assez haute pour être vue des cathédrales de Soissons, Laon et Reims, au centre du triangle de feu où tant d'hommes sont tombés. C'est en ces lieux que le 8 juillet 1962 le général de Gaulle et le chancelier Adenauer se sont recueillis ensemble, répondant aux vœux des fondateurs de ce mémorial, qui en attendaient « la réconciliation des peuples par le souvenir de leurs fils morts en s'opposant sur ce champ de bataille », dans cette « guerre civile entre Européens », comme l'avait décrite Lyautey dès l'annonce des hostilités¹⁰.

3. Un lieu de mémoire à l'exemple du Chemin des Dames

Au cours des dernières décennies s'est constituée une culture du souvenir. Le *cultural turn* au milieu du XX^e siècle marque la naissance de cette nouvelle ère. Ce changement de paradigme influence aussi bien les sciences humaines que culturelles

qui, depuis lors, s'intéressent plus aux souvenirs régionaux, nationaux et européens (Meier et Schneider, 2013 : 7). Des historiens comme Pierre Nora, Hagen Schulze, Étienne François, Frank Meier ou Ralf Schneider abordent la question de la mémoire et des lieux de mémoire dans leurs œuvres. Dans cette partie, nous présenterons un lieu de mémoire dont le souvenir tomba dans l'oubli.

Presque chaque ville et chaque village « possède son mémorial [...] qui rappelle la guerre et sa cohorte de sacrifices » (Winter, 2008 : 93) et les formes commémoratives. Alors qu'en France nous parlons de « monuments aux morts », il est plutôt question en Allemagne, en Autriche et en Grande-Bretagne de mémoriaux de la guerre¹¹. Ces derniers commémorent non seulement les pertes de la guerre mais vont aussi au-delà (ibidem). Winter décrit les mémoriaux de la guerre comme des « symboles très importants de l'orgueil national » (Winter, 2008 : 94). Surtout, pour les générations qui ont vécu et subi la guerre, ces mémoriaux ont une signification particulière. Ils symbolisent « les pertes humaines et le deuil » (ibidem) et « étaient des lieux où l'on venait faire son deuil, à la fois individuellement et collectivement » (ibidem). En outre, les lieux de mémoire aident à préserver et à entretenir la mémoire culturelle¹². Ils donnent accès aux souvenirs sans cesse menacés de sombrer dans l'oubli. Meier et Schneider parlent également de la « réanimation des lieux de mémoire oubliés par 'le souvenir vécu' » (Meier et Schneider, 2013 : 21). Étienne François et Hagen Schulze expliquent que chaque génération se forge les souvenirs dont elle a besoin pour former son identité. Les lieux de mémoire sont donc des espaces qui peuvent soutenir ce processus de commémoration afin d'éviter des ruptures de souvenirs (*Erinnerungsbrüche*) (ibid. : 20).

Aleida et Jan Assmann soulignent l'importance des souvenirs et des lieux de mémoire. Ils définissent le terme de commémoration comme une action formelle, souvent liée à des symboles, des lieux ou des journées commémoratives qui aident à se souvenir d'un événement qui n'a pas été vécu (Assmann A., 1997 : 36). Les souvenirs qui créent un lien entre le passé et le présent sont présents dans la mémoire collective¹³. Contrairement à la mémoire individuelle qui constitue un réservoir de souvenirs et de savoir, les souvenirs dans la mémoire collective sont toujours liés à une organisation, un groupe ou un individu et sont donc plus importants puisqu'ils influencent l'identité personnelle. La mémoire culturelle qui se développe dans les interactions avec autrui représente la dimension extérieure de la mémoire collective et renferme les souvenirs et le savoir. La tradition, dont les lieux de mémoire ou les journées commémoratives font partie, représente un aspect important de cette dimension de la mémoire (ibidem : 33 ss.). Les concepts d'Aleida et de Jan Assmann mettent en évidence la valeur des souvenirs et donc des lieux de mémoire pour l'humanité.

En 2017, lors de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, le président Hollande organisa une cérémonie commémorative en l'honneur du Chemin des Dames (DlCoD, 2017 : 11). La mémoire de la bataille du Chemin des Dames fut « longtemps perçue [...] comme l'une des pages les plus sombres de la Grande Guerre ; un lieu [...] plus voué à l'oubli des morts qu'à la glorification de ceux qui y étaient tombés » (Jagielski, 2004 : 270). Cette opération fut un échec dramatique, non seulement pour les troupes françaises, mais aussi pour la nation entière (Hollande, 2017 : 5). L'offensive dirigée par le général Nivelle débuta le 16 avril 1917 au nord-est de Soissons dans le département de l'Aisne. Robert Nivelle, qui remplaça le général Joffre en décembre 1916, avait planifié une attaque qui devait conduire à la victoire des Français et qui mobilisa environ un million d'hommes. Cependant, la bataille ne dura que deux jours et coûta la vie à environ soixante mille soldats français (Loez, 2017 : 7). Tandis que la bataille se solda par un échec pour les Français, « la mémoire est longtemps restée trouble [...] et de faible ampleur » (Loez, 2017 : 8). La chapelle de Cerny-en-Laonnois fut le premier mémorial inauguré en 1951, plus de 35 ans après la bataille (ibidem). À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre, l'ancien premier ministre Jospin tint à ce que la bataille du Chemin des Dames soit reconnue ainsi que l'engagement, le courage et les pertes des combattants français (Hollande, 2017 : 5). Sa visite à Craonne, un village situé à proximité du Chemin des Dames, a finalement attiré l'attention des habitants sur cette mémoire oubliée (Loez, 2017 : 8).

Aujourd'hui, le Chemin des Dames est « un lieu de rencontre des mémoires multiples de la Grande Guerre » (Hollande, 2017 : 5) qui se compose de trois sites principaux : le premier site est le plateau de Californie, un promontoire au-dessus du village de Craonne qui fut occupé par les Allemands et sur lequel a été érigée une œuvre intitulée *Ils n'ont pas choisi leur sépulture* pour perpétuer le souvenir de tous les anonymes morts en ce lieu. Le deuxième site est la caverne du Dragon, une ancienne carrière souterraine conquise par les Allemands et les Français, où dès 1920, un guide fait visiter la creute, et où un musée est ouvert en 1969 et rénové en 1995. Le troisième site est le village de Cerny-en-Laonnois qui fut détruit au cours des combats et où se trouvent aujourd'hui plusieurs lieux de mémoire comme une nécropole française et allemande, une lanterne des morts et une colonne britannique afin de commémorer les soldats britanniques tombés sur le Chemin des Dames (ibidem).

En conclusion, nous pouvons dire que la conscience d'une *mémoire* collective est une nouveauté dans l'histoire française. Néanmoins, cela se passe dans le cadre d'une *nation* et en réaction à une *histoire*. Les fondements de l'histoire et de la

nation se sont mis de plus en plus à vaciller en raison de l'intégration européenne, la quête d'une décentralisation, la propagation de modes de vie modernes et la forte présence d'immigrants qui ont peu de chose en commun avec le style de vie traditionnel français.

L'apparition de cette *mémoire* à la place d'une *histoire nationale* correspond à la soif d'émancipation et à l'intégration des minorités au niveau national. Que ces minorités soient de nature sexuelle, sociale ou religieuse ou qu'elles aient leurs racines dans les anciennes provinces françaises, elles revendiquent toutes leur *mémoire* – c'est-à-dire leur propre histoire. En France, le projet des « lieux de mémoire¹⁴ » refléta clairement le passage d'une conscience historique nationale à une conscience historique sociale.

Comme l'explique très bien Étienne François,

Depuis un bon quart de siècle, nos sociétés connaissent une véritable explosion mémorielle. Elles sont, pour reprendre une formule de Pierre Nora, entrées dans l'ère de la commémoration. Pour la discipline historique et plus généralement pour les sciences de l'homme et de la société, cette réalité nouvelle a représenté un défi. Parmi les réponses imaginées pour le relever, la plus convaincante, la plus connue aussi, a été celle des « lieux de mémoire¹⁵ » expérimentée d'abord en France à l'initiative de Pierre Nora au début des années 1980¹⁶.

Bibliographie sélective

Assmann, A. 1997. Gedächtnis, Erinnerung. In: Bergmann K., Fröhlich, K., Kuhn, A. Rüsen, J., Schneider, G. *Handbuch der Geschichtsdidaktik*. Seelze: Kalmeyer'sche Verlagsbuchhandlung, p. 33-37.

Assmann, J. 1992. *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in den frühen Hochkulturen*. München : C. H. Beck.

DICoD 2017. *Commémoration du centenaire de la bataille du Chemin des Dames*. DICoD.

Dalisson, R. 2018. 11-Novembre. *Du souvenir à la mémoire*, Armand Colin, 2013, in : *Le Monde*, numéro spécial centenaire du 11-Novembre, 3 novembre 2018, p. 2.

Giovanangeli, B. 2005. *Hauts lieux de la Grande Guerre*. Paris : Ministère de la Défense.

Histoire et tourisme. Nouveaux regards, nouveaux projets. 2013. Paris: Atout France.

Hollande, F. 2017. Éditorial du Président de la République. In : DICoD. *Commémoration du centenaire de la bataille du Chemin des Dames*. DICoD, p. 5.

Jagielski, J.-F. 2004. Mémoire collective / mémoire individuelle : Les monuments commémoratifs du Chemin des Dames après la guerre. In : Offenstadt, N. *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*. Paris : Stock, p. 270-285.

Le Goff, J. 1988. *Histoire et mémoire*. Paris: Folio / Histoire.

Le Monde, numéro spécial centenaire du 11-Novembre, 3 novembre 2018.

Loez, A. 2017. Histoire de la bataille. In : DICoD. *Commémoration du centenaire de la bataille du Chemin des Dames*. DICoD, p. 6-9.

Meier, F., Schneider, R. 2013. Einleitung. In: Meier, F., Schneider, R. *Erinnerungsorte - Erinnerungsbrüche: mittelalterliche Orte, die Geschichte mach(t)en*. Ostfildern : Thorbecke, p. 7-25.

Ministère de la Défense et Ministère du Tourisme 2012. *Le tourisme de mémoire en France*. Paris: Atout France.

Nora, P. 2011. *Présent, nation, mémoire*. Paris: Gallimard, p. 299-404.

Nünning, A. 2008. Metzler Lexikon. *Literatur- und Kulturtheorie*. Weimar, Stuttgart: J.B. Metzler.

Rioux, J.-P. 2008. *Nos embarras de mémoire. La France en souffrance*. Panazol : Lavauzelle.

Winter, J. 2008. *Entre deuil et mémoire. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*. Paris : Amand Colin, p. 93-131.

Notes

1. Etienne François, Les « lieux de mémoire » de France et d'Allemagne, in : Nos embarras de mémoire. La France en souffrance, Lavauzelle, 2008, p. 131-137 et Etienne François & Hagen Schulze, Deutsche Erinnerungsorte (Bd. 1,2 und 3), Verlag C.H. Beck, München, 2001.

2. Im Gegensatz zum Funktionsgedächtnis, das als « bewohntes Gedächtnis“ firmiert und „aus bedeutungsgeladenen“ und zukunftsorientierten Elementen besteht, die einen „vitalen Bezug zur Gegenwart“ haben, wird das Speichergedächtnis als „unbewohntes Gedächtnis“ bestimmt, das „bedeutungsneutrale“ und vergessene Elemente umfasst. Es ist der Erinnerungsmodus der historischen Wissenschaft, gleichsam ein Gedächtnis zweiter Ordnung, das tote Erinnerungen, „Relikte“ aufbewahrt (Assmann, Erinnerungsräume, S. 134-135).

3. Cette mention portée sur les registres de l'état civil permet d'identifier officiellement ceux qui sont morts au combat et honorés par l'Etat.

4. Selon Pierre Nora, „la mémoire collective est le souvenir, ou l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le sentiment du passé fait partie intégrante [...] La mémoire collective est ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou ce que ces groupes font du passé. Groupes larges, à l'échelle d'aires culturelles ou de nations, d'idéologies politiques ou religieuses ; familles plus étroites, comme les générations ou les mouvements minoritaires, politiques, ouvriers, féminins. A ce titre, elles évoluent avec ces groupes, dont elles constituent un bien à la fois inaliénable et manipulable, un instrument de lutte et de pouvoir, en même temps qu'un enjeu affectif et symbolique. », in : Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011, p. 299-300.

5. Rémi Dalisson, 11-Novembre. *Du souvenir à la mémoire*, Armand Colin, 2013, in : *Le Monde*, numéro spécial centenaire du 11-Novembre, 3 novembre 2018, p. 2.

6. Bernard Giovanangeli, Hauts lieux de la Grande Guerre, Ministère de la Défense, Paris, 2005, p. 7.

7. Le tourisme de mémoire est selon la définition figurant dans « *Les chemins de mémoire, une initiative de l'Etat* » de François Cavaignac et Hervé Deperne - Cahiers Espace 80 décembre 2003 - « une démarche incitant le public à explorer des éléments du patrimoine mis en valeur pour y puiser l'enrichissement civique et culturel que procure la référence au passé », in : Le tourisme de mémoire en France : mesure et analyse du poids et des retombées économiques de la filière - DGCIS - DMPA, Atout France, 2012, p. 10.

8. D'après Serge Barcellini, discours aux Assises du Tourisme de Mémoire, Sénat, Mai 2011, in : ebd., p. 10.

9. Histoire et Tourisme : Nouveaux regards, nouveaux projets - DGCIS - DMPA, Atout France, 2013, p. 49.

10. Christian Benoit, Le Chemin des Dames 1917, in: Bernard Giovanangeli, ebd. : 135.

11. War memorials ou Kriegsdenkmäler.

12. Der Begriff « kulturelles Gedächtnis » verweist auf die « Inhalte, kulturellen Rahmenbedingungen und gesellschaftlichen Überlieferungsformen der kollektiven Erinnerung« (Ansgar Nünning, Metzler Lexikon Literatur- und Kulturtheorie). Das kulturelle Gedächtnis setzt „Alltagsferne“ (J. Assmann, zitiert von A. Nünning) und eine Art Institutionalisierung des Gedächtnisses voraus.

13. Das kollektive Gedächtnis entspricht „einer Steigerungsform“ des kommunikativen Gedächtnisses, insofern als es sich durch bestimmte politische Vorkehrungen zur Aufbewahrung des Gedächtnisses über den Tod seiner Träger hinaus kennzeichnet. Das kommunikative Gedächtnis definiert A. Assmann 1999 in der Einleitung zu *Erinnerungsräume. Formen und Wandlungen des kulturellen Gedächtnisses* als das „in der Regel drei Generationen verbindend(e) Gedächtnis der mündlich weitergegebenen Erinnerungen“ (S. 13).

14. Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992.

15. Par „lieu de mémoire“, Pierre Nora entend „toute unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté », in : Etienne François, ebd. : 131.

16. Etienne François, ebd. : 131.